

Ami(e) pilote,

Nous avons bien enregistré ton engagement pour le Trophée Sud Bretagne 2011. Tu trouveras ci-joint ta carte TSB pour cette saison. Celle-ci **sera à présenter accompagné de ta licence** au pointage administratif de chaque épreuve.

Il faut impérativement que ton numéro de course indiqué soit indiqué sur ton véhicule.

Tu trouveras également un exemplaire du formulaire d'inscription pour chacune des épreuves du TSB.

La liste des personnes s'occupant des engagements est indiquée dans le tableau ci-dessous :

DATE	LIEU	CLUB	Prix d'engagement	Adresse engagements sur les épreuves
17 avril	LE RHEU	KCLR	17 €	Emmanuel CADO – Les Rochers de Montenou - 35680 DOMALAIN
08 mai	BOURGBARRE	KCLR	17 €	Emmanuel CADO – Les Rochers de Montenou - 35680 DOMALAIN
15 mai	MONTREUIL SUR ILLE	KCM	17 €	Eric PAPEIL – 2 rue du clos Gérard 35440 MONTREUIL SUR ILLE
21 mai	PIPRIAC	ADP	20 €	Gwendoline ROUINSARD – 28 rue Caliorne 35000 RENNES
05 juin	LES TOUCHES	FDVM	17 €	Jean-Louis LANGLOIS – 69 rue du Temple 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC
12 juin	GAHARD	ESA	15 €	Arnaud CHAUVEL – 5 La croix Genêt 50170 SACEY
19 juin	JUVIGNE	TESA	17 €	Jean-Yves LANDAIS – La Butte 53500 VAUTORTE
10 juillet	MONTREUIL SUR ILLE	KCM	17 €	Eric PAPEIL – 2 rue du clos Gérard 35440 MONTREUIL SUR ILLE
17 juillet	ROZ SUR COUESNON	ACB Baie	15 €	Bernard MESLIN – 35 rue la Margasse 35610 ROZ SUR COUESNON
24 juillet	BREE	TESA	17 €	Jean-Yves LANDAIS – La Butte 53500 VAUTORTE
6-7 août	SAINT BRES (30)	Finale nationale		
21 août	PIRE SUR SEICHE	ESA	15 €	Arnaud CHAUVEL – 5 La croix Genêt 50170 SACEY
28 août	LA BACONNIERE	TESA	17 €	Jean-Yves LANDAIS – La Butte 53500 VAUTORTE
11 sept	BAUD	KCLR	17 €	Emmanuel CADO – Les Rochers de Montenou - 35680 DOMALAIN

La liste des engagé(e)s sera très prochainement consultable sur le site Internet de l'UFOLEP 35 ([www.laligue35.org](http://www.laligue35.org)) (cliquer sur « SPORT » puis « UFOLEP » puis « activités compétitives») et fournie à ton club.

Excellente saison!

**Nicolas Béchu**  
Délégué UFOLEP 35

## **Règlement particulier du TSB**

- Un pilote refusé lors d'une épreuve pour manque de place sera prioritaire sur l'épreuve TSB suivante.
- Le transpondeur est obligatoire.
- Les 3 premiers des finales D, C, et B sont repêchés.
- L'ordre de passage en chrono se fera par tri aléatoire .
- Les CAA sont inclus dans le classement du Trophée mais ne peuvent pas participer à la finale nationale.
- Pénalités pour faux départ : 1<sup>er</sup> faux départ 10 sec, 2<sup>ème</sup> faux départ 25 sec.
- Pénalité avertissement : 10 sec.
- Obligation de mettre une bâche pour toutes interventions mécaniques dans le respect de l'environnement.
- Obligation d'un extincteur par pilote
- Obligation de ramener ses poubelles, tout manquement aux règles civiques entrainera la convocation du pilote devant le jury permanent. Je vous rappelle que vous êtes responsable de vos accompagnateurs.
- Un jury de course sera constitué pour chacune des épreuves composé:
  - du président de club organisateur
  - du représentant des pilotes de la catégorie concernée (désigné le matin par la table de pointage)
  - du directeur de course

Ce jury pourra prendre des sanctions allant jusqu'à 4 semaines de suspension. En cas de fautes graves, la commission de discipline du département où est licencié le pilote pourra statuer.

- Un pilote refusé au contrôle technique ne sera pas remboursé de son engagement.
- La clôture des contrôles se fera à 8H00 pour l'administratif et à 8H15 (sauf pour l'épreuve en nocturne) pour le technique. Des contrôles auront lieu la veille de la manifestation.
- Des contrôles d'alcoolémie et sonométriques seront effectués sur les épreuves.

### **Quelques rappels sur la réglementation technique**

> **Classe open GROUPES MOTO PROPULSEURS AUTORISES.** Le groupe moto propulseur comprend le moteur, ses périphériques et sa transmission, y compris ses divers systèmes électriques, électroniques et mécaniques d'injection et d'allumage ,( références: marque et type conformes à l'origine de ceux équipant le groupe MP choisi).

> **La préparation des moteurs est interdite :** les Boitiers type G-PACK, POWER COMMANDER... ont pour fonction de modifier les cartographies des systèmes d'allumage et d'injection équipant les moteurs concernés, ils sont donc assimilés à de la préparation et sont donc interdits.

> Les calculateurs d'allumage et d'injection doivent être du type et de la marque référencée par le constructeur du moteur. En cas de litige, c'est au pilote de prouver sa conformité.

***Le règlement national Kartcross 2011 UFOLEP est à respecter strictement.***

### **Qualifications pour le national 2011**

Les qualifications pour la Finale Nationale qui aura lieu les 6 et 7 août 2011 se feront en prenant les résultats obtenus au cours des 7 premières épreuves 2011 (jusqu'à l'épreuve de Juvigné) et des épreuves 2010 organisées après le national 2010.

**RESPONSABLE TROPHEE :** LAURENT Mancheron – 16 Grebusson – 35690 ACIGNE

☎02 99 62 25 87

Vous pouvez également contacter l'UFOLEP 35 au 02.99.67.10.73 ou par mail [nbechu@laligue.org](mailto:nbechu@laligue.org)